

SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON. Photo : Michel Guillemette

TABLE DES MATIÈRES

- . 02 . **Message de Monsieur Yves Lévesque**
Maire de la Ville de Trois-Rivières
- . 05 . **Message de Monsieur Alain Gamelin**
Président du Groupe de travail sur les arts, la culture et les événements
- . 06 . **Trois-Rivières, ville d'histoire et de culture**
- . 10 . **Préambule**
- . 12 . **Mission**
- . 15 . **Orientations**
- . 30 . **Conclusion**



MESSAGE DU MAIRE

Le 1^{er} janvier 2002, une nouvelle ville est née. Des femmes, des hommes, des jeunes et des moins jeunes, des citoyens et des banlieusards sont tous devenus de nouveaux trifluviens. J'ai l'immense privilège de diriger cette nouvelle ville et je suis convaincu que, tous ensemble, nous en ferons une ville exceptionnelle sur tous les plans.

Deuxième plus ancienne ville française en Amérique, Trois-Rivières est maintenant reconnue comme une ville d'histoire et de culture partout au Québec et au Canada. Nos ancêtres ont contribué à cette renommée et nos enfants le feront aussi.

C'est donc avec une fierté bien légitime que je vous présente aujourd'hui la politique culturelle de la nouvelle ville de Trois-Rivières. Par celle-ci, nous témoignons de notre attachement à l'histoire et au patrimoine de même qu'aux arts et aux lettres et nous affirmons notre conviction que le développement tant économique que social passe par le développement culturel durable de notre communauté.

Je me fais le porte-parole de mes collègues du conseil municipal pour remercier les artistes et les créateurs, les organismes artistiques et culturels et tous ceux et celles qui s'impliquent activement dans la collectivité et qui font que Trois-Rivières est et sera toujours une ville d'histoire et de culture.

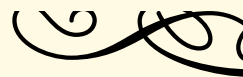
Le maire,

YVES LÉVESQUE



FRANCE PAGÉ, *Ruines de Sélinus*, pâte de verre et cuivre, 1994, 22 x 31 x 28 cm. Photo : Gilles Roux





MESSAGE DU PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ARTS, LA CULTURE ET LES ÉVÉNEMENTS

Le Groupe de travail sur les arts, la culture et les événements est né en janvier 2002 en même temps que la nouvelle ville de Trois-Rivières et, très rapidement, nous avons confié le mandat à notre directeur des Arts et de la Culture d'harmoniser les politiques culturelles existant avant la fusion.

En tout premier lieu, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué dans un passé encore récent à l'élaboration des trois politiques culturelles des anciennes villes de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine : les artistes et les créateurs, les citoyens, les intervenants culturels, les fonctionnaires et les élus des anciennes villes qui avaient fait de la culture un axe important du développement de leur communauté. Si aujourd'hui nous avons réussi à doter aussi rapidement la nouvelle ville de Trois-Rivières d'une nouvelle politique culturelle, c'est qu'un travail immense avait déjà été accompli par ces personnes lors d'audiences publiques, de consultations et de nombreuses rencontres avec le milieu culturel.

Le développement culturel durable de notre nouvelle ville peut maintenant s'appuyer sur une mission claire, sur des engagements fermes et sur des intentions concrètes. Comme je préside également le Conseil d'administration de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, je peux vous assurer que nous allons mettre en œuvre un plan d'action qui viendra appuyer fermement notre nouvelle politique.

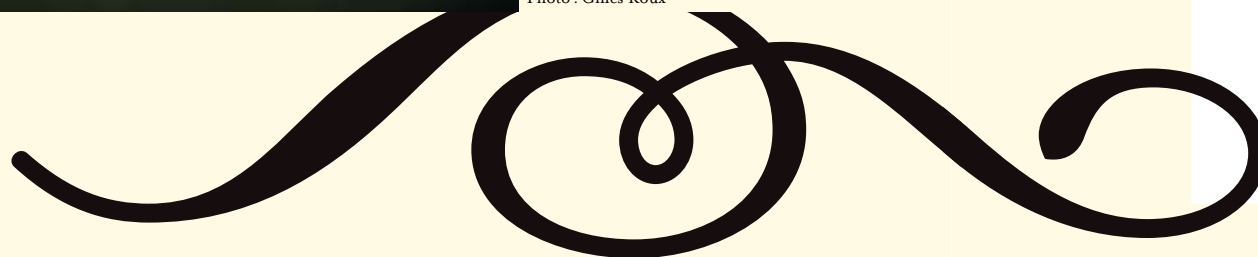
Au nom des membres du Groupe de travail sur les arts, la culture et les événements, je tiens finalement à remercier monsieur Denis Simard qui s'est acquitté d'un travail colossal à titre de consultant à la recherche et à la rédaction.

ALAIN GAMELIN

Conseiller municipal et
Président du Groupe de travail sur les arts,
la culture et les événements



ANNIE PELLETIER,
Chacun pour soi, tous chez soi, œuvre réalisée
pour l'exposition *L'Esprit de la nature*, 2002,
acier, fauteuil, terre et graminées séchées.
Photo : Gilles Roux



MONASTÈRE DES URSULINES
ET PETIT SANCTUAIRE NOTRE-DAME DU CAP.
Photo Hélène S. Dubois



TROIS-RIVIÈRES, VILLE D'HISTOIRE ET DE CULTURE

Trois-Rivières est la plus ancienne ville française en Amérique après Québec. Haut lieu du commerce, point de départ des grandes découvertes du continent, berceau de la première industrie sidérurgique, les forges du Saint-Maurice, Trois-Rivières, dont les origines remontent à 1634, affiche un patrimoine historique particulièrement riche aux plans culturel, politique, industriel et religieux.

Dans tous ces domaines, Trois-Rivières a profité de sa situation géographique privilégiée, en plein centre du Québec, au confluent de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent. Ces deux voies de communication naturelles ont favorisé, au cours des siècles, de fructueuses initiatives dans plusieurs secteurs: expéditions d'évangélisation et de découverte, commerce des fourrures, sidérurgie, aménagements hydroélectriques, exploitation forestière et industrie papetière.

L'histoire demeure une des caractéristiques fondamentales du panorama culturel de Trois-Rivières. L'importance et la variété de notre patrimoine architectural illustrent celle-ci de façon éloquente et nos musées, centres d'interprétation et centres d'archives, tels le Musée Pierre Boucher, le Musée des Ursulines, le Musée des Filles de Jésus, le Moulin seigneurial de la Pointe-du-Lac, le Musée du 12^e Régiment blindé du Canada, le Musée québécois de culture populaire, le Centre d'exposition sur l'industrie des pâtes et papiers et les Archives du Séminaire, pour ne nommer que ceux-là, ont pour mandat de participer à sa mise en valeur.

MOULIN SEIGNEURIAL DE POINTE-DU-LAC. Photo: Office du
Tourisme et des Congrès de Trois-Rivières



Notre environnement a toujours inspiré et stimulé l'esprit créateur des gens d'ici et l'activité culturelle a toujours tenu une place de premier choix dans la vie de la communauté. Signalons que le premier livre écrit en Nouvelle-France le fut par le gouverneur de Trois-Rivières, Pierre Boucher, et que les grands découvreurs Lavérendrye et Radisson ont laissé des récits de voyage évocateurs.

Des témoins importants du patrimoine bâti de Trois-Rivières viennent témoigner aujourd'hui de la longue histoire trifluvienne. Le monastère des Ursulines date de 1700; le couvent des Récollets, juste en face, a été construit en 1742 et la chapelle en 1754; le manoir Boucher-de-Niverville en 1668 et celui de Tonnancour en 1723, alors que la maison de Gannes a été construite en 1756, le Manoir des Jésuites en 1742 et la petite église Sainte-Marie-Madeleine vers 1720. Plusieurs de ces bâtiments ont été classés et font partie de l'arrondissement historique de Trois-Rivières qualifié par le journal *The Gazette* en juin 2001 comme un des plus intéressants et des mieux conservés au Québec, alors que le Moulin seigneurial de la Pointe-du-Lac, construit vers 1765, est considéré comme un des joyaux de notre patrimoine bâti.

En 1865, le Journal des Trois-Rivières voit le jour; il sera suivi par Le Constitutionnel, Le Trifluvien, Le Bien Public et finalement par Le Nouvelliste. Plus près de nous, rappelons que c'est en 1937 que CHLN diffusait sa première émission radiophonique et, qu'en 1958, CKTM-TV inaugurerait sa station de télévision, le canal 13 comme on disait à l'époque.

Plus près de nous, il faut se rappeler qu'avant 1970 les Compagnons de Notre-Dame ont marqué la vie théâtrale avant de devenir les Nouveaux Compagnons, reconnue aujourd'hui comme une des plus anciennes troupes de théâtre au Canada; que le compositeur, organiste et chef d'orchestre J.-Antonio Thompson a formé plusieurs générations de musiciens et que son nom a été donné à notre principale salle de spectacles, la salle J.-Antonio-Thompson, récipiendaire à trois reprises du *Félix de la meilleure salle de spectacles au Québec* (Adisq); que madame Anaïs Allard-Rousseau, co-fondatrice des Jeunesses musicales du Canada, a joué un rôle de premier plan dans l'initiation de nos jeunes à la musique; que monsieur Marcel Panneton a notamment été l'instigateur d'un mouvement régional ayant donné naissance à la première bibliothèque centrale de prêts du Québec; qu'en 1971, Gatién Lapointe fondait les Écrits des Forges, aujourd'hui devenue une des plus importantes maisons d'édition de poésie francophone en Amérique; et, qu'en 1968, l'abbé Léo Cloutier fondait Ciné-Campus, l'un des plus importants ciné-clubs au Canada.



Depuis le 1^{er} janvier 2002, la nouvelle ville de Trois-Rivières, issue de la fusion des anciennes villes de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Cap-de-la-Madeleine, Ste-Marthe-du-Cap, St-Louis-de-France et Pointe-du-Lac, affiche une activité culturelle intense et originale grâce à la contribution d'une centaine d'organismes, d'événements et de lieux voués aux arts et à la culture, dont la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, la Revue culturelle Le Sabord, la Société de conservation et d'animation du patrimoine et la Société d'histoire du Cap-de-la-Madeleine, le Festival international de la Poésie, la Biennale nationale de céramique, l'Atelier de gravure Presse-papier et l'Atelier Silex en sculpture, les Petits Chanteurs de Trois-Rivières et la Maîtrise du Cap, le Festival international de danse Encore, le Festival des amuseurs publics, la Biennale internationale d'estampe contemporaine, Corpus Rhésus danse et l'Astragale, le théâtre l'Eskabel et le Théâtre des Gens de la place, l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières et l'Orchestre symphonique Les Estacades, le Théâtre de l'Arbre-Muse, le Salon du livre de Trois-Rivières, la Société des écrivains de la Mauricie, la Corporation du parc des Chenaux et des événements culturels et le Salon national d'histoire et de patrimoine pour ne nommer que ceux-là.

La nouvelle ville de Trois-Rivières possède également des équipements et des infrastructures culturels de premier plan. En effet, nous pouvons compter sur un excellent réseau de cinq bibliothèques, sur une des plus belles salles de spectacles au Québec, la salle J.-Antonio-Thompson, sur la Maison de la culture et le Centre culturel Pauline-Julien; tous ces outils sont précieux et contribuent au développement culturel durable de notre ville.

Trois-Rivières peut finalement s'appuyer sur l'implication culturelle de ses partenaires institutionnels dont font partie la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, le Cégep de Trois-Rivières, le Collège Laflèche, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, la Société de développement économique, l'Office du tourisme et des congrès de Trois-Rivières et finalement sur l'Université du Québec à Trois-Rivières qui est fortement impliquée au plan culturel puisque signataire de l'Entente de développement culturel, partenaire d'une entente-cadre avec la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières et reconnue depuis longtemps au niveau de la formation en arts plastiques.

Comme Montréal et Québec, Trois-Rivières intervient de façon importante dans le domaine culturel; elle intervient au niveau de l'aménagement du territoire, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, de la gestion des équipements culturels et de l'attribution de subventions. Par ailleurs,



NORMAND BOISVERT,
L'éveil rural, huile sur toile,
2002, 122 x 183 cm.
Photo N.Boisvert

la ville joue un rôle complémentaire à celui des autres instances qui interviennent elles aussi dans le domaine culturel. À ce titre, elle se perçoit surtout comme un catalyseur des initiatives du milieu et un rassembleur des ressources existantes.

Dans ce contexte, la nouvelle ville de Trois-Rivières assume le leadership nécessaire pour associer la population au dynamisme culturel en lui rendant accessibles des biens et services constamment améliorés. Elle reconnaît et soutient les créateurs, les organismes et les individus œuvrant au développement culturel du milieu et, finalement, elle joue son rôle de capitale régionale en collaboration avec les autres acteurs économiques, sociaux, politiques et culturels.

. IO

PRÉAMBULE

La Ville de Trois-Rivières arme que les arts et la culture constituent un facteur important de citoyenneté et de développement au même titre que les facteurs économiques, politiques et sociaux. L'impact des retombées directes et indirectes de la culture est important et mesurable.

La Ville de Trois-Rivières affirme aussi que l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle est et demeure sa première préoccupation. Voilà pourquoi le citoyen est constamment au centre de ses préoccupations.



ATELIER PRESSE PAPIER. Photo : Louise Lavoie Maheux



GUYLAINE CHAMPOUX,
exposition *Sources et racines*,
2001, Espace 0...3/4,
atelier Silex.
Photo G.Champoux

Au cours des dernières années, les anciennes villes de Trois-Rivières-Ouest et de Cap-de-la-Madeleine avaient adopté leur politique culturelle alors que l'ancienne ville de Trois-Rivières avait procédé à une révision de la sienne. La nouvelle ville de Trois-Rivières a donc choisi d'harmoniser ces trois politiques culturelles en considérant le travail réalisé précédemment par les anciennes villes.

Plusieurs principes ont guidé la démarche d'harmonisation des trois politiques culturelles précédentes. Dans un premier temps, il a fallu établir les concordances au niveau de la mission, des principes d'interventions et des orientations. Dans un deuxième temps, nous avons retenu les éléments originaux et spécifiques contenus dans les anciennes politiques culturelles. Finalement, nous avons intégré de nouveaux engagements qui tiennent compte de la dynamique engendrée par la fusion municipale et la création de la grande ville de Trois-Rivières.

Le texte de la nouvelle politique culturelle a fait l'objet d'une vaste diffusion auprès des organismes et des intervenants culturels pour finalement être adopté par résolution du Conseil de ville le 3 juin 2002.

LA MISSION CULTURELLE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

La ville de Trois-Rivières intervient de façon importante et continue dans le développement culturel. Elle reconnaît le rôle essentiel des arts et de la culture dans l'épanouissement du milieu, l'affirmation de son identité et la qualité de vie.

C'est pourquoi elle entend reconnaître et soutenir les créateurs et les organismes qui contribuent au développement culturel.

En agissant dans le domaine culturel, la ville rend accessible à ses citoyens des sites et des lieux préservés et des services améliorés. La mission culturelle de la ville repose sur cinq motifs bien définis.

LE LEADERSHIP

La Ville de Trois-Rivières entend assurer le leadership nécessaire pour le développement durable des arts et de la culture.

La ville reconnaît que le développement culturel joue un rôle essentiel dans l'épanouissement du milieu et l'affirmation de son identité.

L'APPARTENANCE

La Ville de Trois-Rivières affirme que la culture stimule le sentiment d'appartenance à la communauté et favorise son développement économique.

La ville reconnaît que les valeurs culturelles constituent des facteurs importants d'intégration sociale.

LA VIE CULTURELLE ET LA VIE QUOTIDIENNE

La Ville de Trois-Rivières reconnaît que les citoyens sont motivés par la recherche d'une qualité de vie où la culture occupe une place importante.

La ville entend soutenir les créateurs et les organismes qui contribuent au développement culturel durable de leur communauté.

L'ÉDUCATION

La Ville de Trois-Rivières est consciente que les arts et la culture constituent un domaine en perpétuelle recherche et en constante évolution. C'est pourquoi elle entend favoriser et développer les mécanismes d'éducation populaire et d'éveil aux arts pour tous les citoyens, en particulier pour les jeunes, les enfants et les adolescents, et ceux qui socialement ou économiquement sont moins favorisés.

LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DES RICHESSES CULTURELLES

La Ville de Trois-Rivières est consciente des richesses historiques et patrimoniales de son territoire et elle s'engage à les préserver, à les protéger et à les mettre en valeur.

La ville entend contribuer à la visibilité des artistes et des organismes en accentuant la promotion et la diffusion de leurs œuvres et de leurs activités.

La ville s'engage donc à maintenir et à actualiser le financement accordé à la culture.





LES ORIENTATIONS



La Ville de Trois-Rivières retient sept orientations qui assureront la mise en valeur et le rayonnement de la culture sur son territoire. Reflets de la richesse et du dynamisme du milieu, ces orientations garantiront à la population un contact permanent avec la culture sous toutes ses formes et dans tous ses lieux.

- ~ L'accessibilité et la participation
- ~ Le soutien au développement des arts et des lettres
- ~ L'éducation et la formation
- ~ La concertation et le partenariat
- ~ La préservation et l'amélioration des sites, des biens et des équipements culturels
- ~ La valorisation de l'histoire et du patrimoine
- ~ L'information et la promotion

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TROIS-RIVIÈRES. Photo : Gilles Roux

Festival de danse *Encore*, production de l'Astragale, Sophie Janssens, 2001, salle J.-Antonio-Thompson. Photo : Colombe Lisée



PREMIÈRE ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION

Le citoyen, acteur privilégié et premier bénéficiaire de la vie culturelle trifluvienne, devrait s'épanouir pleinement grâce à un accès facile aux arts, aux lettres et au patrimoine culturel.

La ville assurera pleinement son leadership en facilitant les échanges et les contacts entre les citoyens et les membres de la communauté artistique et culturelle et en rendant la culture accessible au plus grand nombre de ses citoyens.

La ville maximisera ainsi les rapprochements et la participation en suscitant un intérêt renouvelé et élargi pour les manifestations culturelles.

La ville reconnaît donc à chaque citoyen un droit fondamental au développement culturel.

JUDITH PICARD, joaillière,
bijou mosaïque, 1999, 3 x 6,5 cm.
Photo : J. Picard



L'ARBRE-MUSE, Jean Laprise en compagnie d'enfants après le spectacle *Le printemps de monsieur Clément*. Photo : Gilles Roux



L'INTERNATIONAL DE L'ART VOCAL DE TROIS-RIVIÈRES, 2002.
Photo : Martial Chainé

La ville s'engage à :

- ~ créer une dynamique propice à l'épanouissement de la culture dans la communauté en permettant à ses citoyens une accessibilité accrue aux équipements culturels;
- ~ favoriser la participation de l'ensemble des citoyens à la vie culturelle, particulièrement des jeunes et des citoyens qui, socialement ou économiquement, sont moins favorisés;
- ~ encourager les contacts et les échanges entre les citoyens et les membres de la communauté artistique et culturelle;
- ~ être à l'écoute des besoins et des préoccupations des citoyens en matière culturelle;
- ~ susciter l'intérêt des citoyens pour la lecture, les arts visuels, les arts de la scène, la littérature, le patrimoine culturel et les manifestations culturelles;
- ~ encourager la pratique artistique des citoyens sous ses formes les plus variées;
- ~ prendre la place qui lui revient au sein du réseau culturel national et international;
- ~ développer des événements rassembleurs pour la communauté.

La ville a l'intention de :

- ~ augmenter la fréquentation des événements et des lieux culturels en développant des programmes favorisant l'accessibilité aux activités culturelles;
- ~ mettre en place des programmes de diffusion culturelle destinés au jeune public;
- ~ maximiser la participation des citoyens aux mécanismes décisionnels;
- ~ maintenir, voire augmenter, les contacts et les échanges avec d'autres villes culturelles au Québec, au Canada et à l'étranger.



FESTIVAL DES AMUSEURS PUBLICS, *Monsieur René*.

DEUXIÈME ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE
LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DES LETTRES

La Ville de Trois-Rivières reconnaît que les œuvres et les activités des artistes et des créateurs sont les moteurs de la vie culturelle, tout autant que des motifs de fierté, des modèles d'excellence et une source d'inspiration pour l'ensemble des citoyens.

Le milieu culturel trifluvien fait preuve de dynamisme et de capacités créatrices; plusieurs représentants lui permettent de rayonner à l'extérieur de ses frontières naturelles et de s'affirmer comme citoyens d'une ville d'histoire et de culture. La ville entend supporter techniquement et professionnellement le développement des arts visuels, des arts de la scène, de la littérature et des métiers d'art.

Elle continuera de jouer un rôle actif auprès des centres de diffusion culturelle que sont les organismes, les ateliers, les galeries et les promoteurs d'événements majeurs.

La ville s'engage à :

~ reconnaître la contribution des créateurs et des organismes du milieu au dynamisme culturel de la ville;

~ soutenir activement, en complémentarité avec les autres intervenants culturels, le développement des arts et des lettres sur son territoire;

~ soutenir la production des artistes et des organismes artistiques trifluviens;

~ favoriser des échanges entre des artistes d'ici et d'ailleurs et en particulier avec les artistes des villes jumelées à Trois-Rivières;

~ appuyer les organismes artistiques et culturels dans leur développement;

~ promouvoir et encourager l'acquisition d'œuvres d'art produites par des créateurs trifluviens;

~ favoriser la mise en valeur des œuvres créées par des artistes ou des créateurs trifluviens;

~ encourager la présentation d'activités artistiques dans son réseau des bibliothèques;

~ reconnaître publiquement les succès des artistes et des organismes culturels trifluviens.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE,
Fatou N'Diaye Sow, poète sénégalaise invitée, 1998.



MARIE-JOSÉE ROY,
Femme, 2001, acier et stainless.

La ville a l'intention de :

~ maintenir et développer les mécanismes de reconnaissance des membres du milieu culturel;

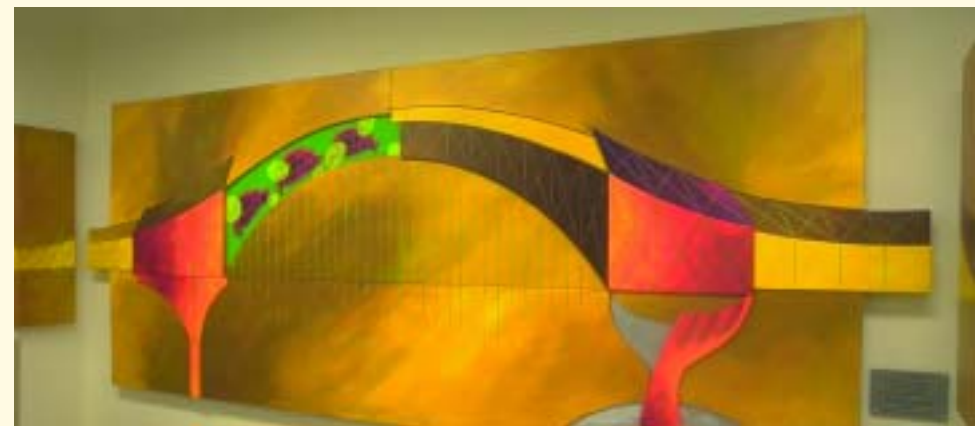
~ accroître les occasions de présence des artistes et des artisans lors d'événements publics;

~ favoriser l'établissement d'ateliers d'artistes professionnels au centre-ville ou sur le territoire de la ville;

~ favoriser l'accès aux équipements culturels pour la réalisation d'activités artistiques professionnelles liées à l'avancement des disciplines;

~ favoriser la présentation de spectacles d'artistes trifluviens et mauriciens.

JEAN-PIERRE GAUDREAU, *La traversée*, acrylique, aluminium, 1,10 x 2,70 m. Photo : Gilles Roux



TROISIÈME ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE
L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

La Ville de Trois-Rivières reconnaît les besoins des citoyens en matière d'initiation et de sensibilisation aux arts et à la culture, domaine en perpétuelle recherche et en constante évolution.

C'est pourquoi elle entend favoriser des mécanismes d'éducation populaire aux arts et développer l'éveil à la culture chez les jeunes en s'associant étroitement au milieu scolaire.

La ville veut faciliter le perfectionnement des citoyens intéressés à l'acquisition de connaissances et à la pratique des arts dans divers domaines.



BIBLIOTHÈQUE GATIEN-LAPOINTE.
Photo: Gilles Roux

La ville s'engage à :

- ~ soutenir les initiatives du milieu en formation et en perfectionnement dans les arts;
- ~ développer l'éveil à la culture chez les enfants et les adolescents;
- ~ favoriser des mécanismes d'éducation populaire aux arts.



SAGES FOUS, Parade Issimo. Photo : Laurence Biron

ATELIER DE CRÉATION, Centre d'exposition Raymond-Lastnier, 2001.
Photo : Louise Desaulniers

La ville a l'intention de :

- ~ associer le milieu scolaire à certaines activités culturelles;
- ~ participer activement aux programmes d'éducation culturelle des différents paliers de gouvernement.



MILICIEEN colonial et BENJAMIN SULTE personnifié par le comédien François Poisson.
Photo : Office du Tourisme et des Congrès de Trois-Rivières

QUATRIÈME ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE LA CONCERTATION ET LE PARTENARIAT

La Ville de Trois-Rivières compte sur la solidarité du milieu pour consolider la mise en réseau des ressources.

La ville reconnaît qu'elle assumera avec ses divers partenaires la responsabilité d'un développement culturel cohérent et harmonieux sur son territoire.

La ville s'engage à :

- ~ miser sur la concertation avec ses partenaires pour assurer un développement culturel cohérent et harmonieux;
- ~ reconnaître à la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières le mandat de mettre en œuvre l'application de la présente politique culturelle, d'élaborer des plans d'action et de conseiller la ville en matière de diffusion culturelle;
- ~ solliciter la participation des partenaires du milieu susceptibles d'apporter une contribution complémentaire à celle de la ville dans le domaine culturel;
- ~ promouvoir la concertation entre les représentants des milieux culturel, éducationnel, touristique, économique et social;
- ~ solliciter la participation des milieux scolaires public et privé aux événements culturels importants;
- ~ explorer avec ses partenaires de nouvelles sources de financement et de nouvelles avenues de développement culturel.



BIENNALE INTERNATIONALE D'ESTAMPE CONTEMPORAINE,
œuvres de Ludmila Armata, Centre d'exposition Raymond-Lasnier, 2001.
Photo : Guy Langevin



La ville a l'intention de :

- ~ participer à des comités ou à des groupes de travail encourageant la concertation et le partenariat;
- ~ consolider les ententes de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec et augmenter leur financement;
- ~ susciter et encourager des événements concertés et mobilisateurs pour le milieu culturel;



CINQUIÈME ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE
 LA PRÉSERVATION ET L'AMÉLIORATION DES SITES, DES BIENS
 ET DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

La Ville de Trois-Rivières reconnaît que les sites, les biens et les équipements culturels constituent une richesse pour la communauté. Ces infrastructures jouent un rôle primordial dans l'animation, la formation, la création, la production et la diffusion culturelles

La ville fera en sorte qu'elles répondent aux besoins et aux aspirations des citoyens, des artistes et des créateurs.

La ville assurera l'entretien, la mise à jour technique et l'utilisation rationnelle des équipements culturels qui représentent des investissements majeurs et des moteurs importants de sa vitalité culturelle.



La ville s'engage à :

- ~ reconnaître que les infrastructures et les équipements dont elle dispose jouent un rôle primordial dans la vie culturelle des citoyens;
- ~ assurer, en collaboration avec ses partenaires, l'amélioration constante de ses infrastructures et de ses équipements culturels municipaux;
- ~ faire en sorte que ses bibliothèques deviennent des lieux privilégiés de rayonnement et de diffusion des arts et de la culture;
- ~ favoriser l'utilisation optimale des ressources de ses bibliothèques en tant que lieux d'accès à l'information documentaire, à l'éducation et à la culture en général;
- ~ maintenir l'utilisation rationnelle et l'accès aux infrastructures et aux équipements culturels municipaux;
- ~ assurer l'entretien, la mise à jour technique et l'utilisation rationnelle de ses infrastructures et de ses équipements;
- ~ favoriser la pleine utilisation des ressources déjà existantes;
- ~ procéder, avec l'aide des gouvernements, à la mise aux normes des espaces et des fonctions consacrés aux arts visuels, aux arts de la scène et à la bibliothèque de la Maison de la culture.



TECHNICIEN au montage
 du spectacle *Nomade* du Cirque Éloïze, 2002.
 Photo : Marie Duhaime

SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON.
 Photo : Serge Leduc



La ville a l'intention de :

- ~ élaborer un programme pour lui permettre d'assurer l'entretien et la mise à jour continue de ses infrastructures et de ses équipements culturels.

SALLE ANAÏS-ALLARD-ROUSSEAU,
 Maison de la culture de Trois-Rivières.



CENTRE CULTUREL PAULINE-JULIEN, 2002.
 Photo : Marie Duhaime

SIXIÈME ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE LA VALORISATION DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE



La Ville de Trois-Rivières reconnaît que le patrimoine culturel constitue une toile de fond caractéristique de son identité et qu'il apporte aux trifluviens un témoignage du passé, une inspiration pour le présent et une continuité pour l'avenir.

Cette identité s'actualise aussi dans la préservation de la valeur architecturale de son environnement bâti historique et contemporain.

La ville assurera une gestion efficace de l'ensemble des richesses historiques et patrimoniales de son territoire.

La ville appuie le rôle d'interprétation et de diffusion joué par les musées, les centres d'interprétation, les sociétés d'histoire et les centres d'archives. Elle reconnaît également l'implication personnelle des citoyens dans les domaines du patrimoine, de la généalogie, de l'histoire et de l'architecture.

La ville s'engage à :

- ~ reconnaître que son patrimoine culturel constitue une toile de fond caractéristique de son identité;
- ~ favoriser la connaissance des richesses de son patrimoine tout en développant un sentiment de fierté à ce précieux héritage;
- ~ appuyer le rôle d'interprétation et de diffusion joué par les musées, les centres d'interprétation, les sociétés d'histoire et les centres d'archives;
- ~ reconnaître l'implication personnelle des citoyens dans les domaines du patrimoine, de la généalogie, de l'histoire et de l'architecture;
- ~ participer à la mise en valeur des différents éléments de son patrimoine culturel;
- ~ valoriser la réalisation de projets contribuant à la mise en valeur de son environnement bâti historique autant que contemporain et apportant une valeur ajoutée au milieu dans lequel ils s'inscrivent;
- ~ appuyer la mise en valeur des archives traitant de l'histoire de Trois-Rivières et en favoriser la diffusion;

MUSÉE QUÉBÉCOIS DE CULTURE POPULAIRE, vieille prison de Trois-Rivières. Photo : Michel Bélanger



- ~ favoriser la protection du patrimoine historique et architectural;
- ~ apporter son aide à la définition du patrimoine de demain;
- ~ faire en sorte que sa planification et sa réglementation en matière d'urbanisme tiennent compte de certaines qualités esthétiques et architecturales;
- ~ sensibiliser la collectivité à l'égard de la beauté de son environnement et de ses paysages et en favoriser la conservation;
- ~ mettre en valeur le patrimoine des berges de la rivière Saint-Maurice et du littoral du fleuve Saint-Laurent sur son territoire.

La ville a l'intention de :

- ~ élaborer une stratégie globale concernant l'identification, la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux;
- ~ appuyer et collaborer avec les institutions, les organismes et les spécialistes qui se consacrent à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel;
- ~ élaborer une politique sur l'art public qui contribuera à l'amélioration de l'environnement;
- ~ étendre le circuit patrimonial à l'ensemble du territoire de la ville en collaboration avec les propriétaires des lieux historiques;
- ~ contribuer à l'élaboration d'une politique de la toponymie des noms des édifices, des parcs et des rues;
- ~ favoriser la rédaction et la publication d'un répertoire toponymique;
- ~ promouvoir le respect de l'esthétique de nos paysages naturels et urbains;
- ~ inciter les entreprises privées à développer des programmes d'intégration de l'art à l'architecture et à l'environnement.

MUSÉE QUÉBÉCOIS DE CULTURE POPULAIRE. Photo : Marie Duhaime





SEPTIÈME ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE
L'INFORMATION ET LA PROMOTION

La Ville de Trois-Rivières entend informer constamment les citoyens sur les activités de la vie culturelle et les richesses de son patrimoine.

La ville entend accroître la visibilité des organismes culturels, des artistes et des créateurs œuvrant sur son territoire de même que celle des activités culturelles et patrimoniales.

La ville s'engage à :

~ faire la promotion des artistes et des créateurs trifluviens et accroître leur visibilité;

~ encourager la diffusion des œuvres des artistes et des créateurs trifluviens;

~ accroître les occasions de présence des artistes et des artisans lors d'événements municipaux et favoriser l'acquisition de leurs œuvres à des fins promotionnelles et touristiques;

~ informer les citoyens concernant les activités, les lieux et les services culturels;

~ faciliter l'accès à l'information sur les activités et les ressources culturelles offertes;

~ maintenir la publication du répertoire des organismes culturels et des artistes de la ville.

La ville a l'intention de :

~ développer des collaborations avec les médias et ses partenaires du milieu des communications pour améliorer la couverture et l'information sur les services et les activités culturels offerts aux citoyens.



THÉÂTRE DES GENS DE LA PLACE, *Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges*, 1994, Yves Dubuc et Carolle Lafrance, comédiens.
Photo : Luc Levreault



CORPUS RHÉSUS DANSE, Centre de formation.
Photo : Gilles Roux.



CONCLUSION

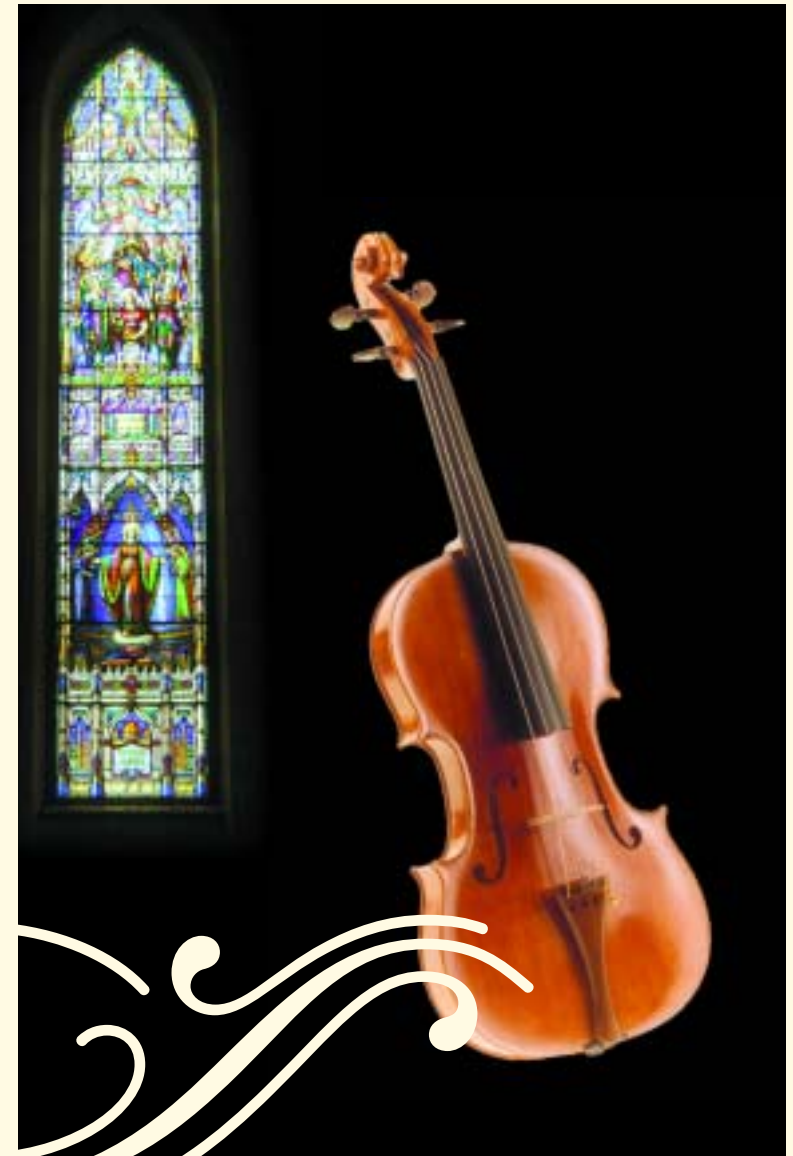
Qu'il s'agisse de la mise en valeur du patrimoine, du soutien aux créateurs et aux organismes culturels, de l'accès et de la participation des citoyens ou de la concertation et du partenariat, les objectifs de la Ville de Trois-Rivières sont clairs : faire des arts et de la culture une des pièces maîtresses de son développement global.

En s'engageant rapidement dans le processus d'harmonisation des anciennes politiques culturelles, Trois-Rivières a encore une fois démontré son dynamisme et sa volonté de ne pas laisser le vide s'installer dans ce qui constitue les fondements mêmes des actions culturelles de la cité et, ce faisant, Trois-Rivières s'assure de conserver sa place parmi les capitales culturelles au Québec.

La Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières appartient maintenant aux citoyens, aux créateurs et aux intervenants culturels. Elle guidera nos actions au cours des prochaines années, nous rappelant constamment que Trois-Rivières est une ville d'histoire et de culture.



MANOIR BOUCHER-DE-NIVERVILLE. Photo : Marie Duhaime



VITRAUX DE LA CATHÉDRALE. Photo : Marie Duhaime

JACQUES MARTEL, luthier, violon en érable, épicea, ébène et palissandre, 2001.
Photo : Studio Henrichon

LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES
a été adoptée par le Conseil de la Ville de Trois-Rivières le 3 juin 2002

RÉSOLUTION N° C-2002-330

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ARTS, LA CULTURE ET LES ÉVÉNEMENTS

Monsieur Alain Gamelin, conseiller municipal et président du Groupe de travail

Madame Monique Leclerc, conseillère municipale

Monsieur René Goyette, conseiller municipal

Monsieur Claude Lacroix, conseiller municipal

Monsieur Guy Daigle, conseiller municipal

Monsieur Daniel Perreault, conseiller municipal

Monsieur Michel Jutras, directeur des Arts et de la Culture

PUBLICATION

Recherche, harmonisation et rédaction

Denis Simard, consultant

Recherche iconographique

Louise Desaulniers, consultante en muséologie

Direction et coordination

Michel Jutras, directeur des Arts et de la Culture de la Ville de Trois-Rivières

Production

La Direction des Arts et de la Culture de la Ville de Trois-Rivières

Édition

Les Éditions d'art Le Sabord

Denis Charland, directeur artistique

David Lambert, designer graphique

La Politique culturelle de Trois-Rivières est publiée par :

La Ville de Trois-Rivières
1325 place de l'Hôtel-de-ville
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Téléphone : (819) 372-4614
Télécopieur : (819) 372-4632
Site web : www.v3r.net

Dépôt légal 3e trimestre 2002
ISBN 2-920992-12-0

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

